



Mondercange, le 6 novembre 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 9 novembre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal l'intervention suivante :

Le Collège des Bourgmestre et Échevins a laissé entrevoir qu'il est en train de sonder les possibilités pour construire un nouveau bâtiment scolaire sur le terrain 3 du F.C. Mondercange sis dans la rue de Limpach à Mondercange. Cette approche est en contradiction avec la déclaration faite par le parti CSV lors de la campagne électorale selon laquelle ce terrain devrait rester en fonction pour permettre aux enfants de rejoindre à pied le lieu où ils pratiquent le football.

Les Conseillers du LSAP donnent subsidiairement à considérer que les analyses du terrain ordonnées par l'ancien Collège des Bourgmestre et Échevins ont révélé la présence de matières contaminées dans certains endroits et que dans ces parties la bâtissabilité n'est pas donnée sans mesures d'assainissement.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il éclaircir cette question ? Le cas échéant, est-ce qu'une compensation en faveur de l'association F.C. Mondercange pour la perte du terrain de football est prévue ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste,
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK